

ECOLE PRIMAIRE DE CRAMANT

Procès verbal du conseil d'école du 3 février 2023

Enseignants présents :

- Mme THIEME, Mme BUKWA, Mme BOUDEVILLE et M. BONNIER (directeur) ;

Représentants des collectivités présents:

- M. GERALDY (maire de Cramant) ; Mme BARBIER, Mme PREVOSTAT et Mme OYANCE pour la mairie de Cramant ;

- Mme LECLERT pour la mairie de Cuis.

Délégués des parents d'élèves présents :

- Mme LECLERT, Mme PACHOLSKI, M. BAUDOUX et M. MILLIOT.

Excusés :

- M. BUFFRY (maire de CUIS) ;

- Mme BRULANT (IEN de l'inspection Chalons Ouest) ;

- Mme LELONG, Mme PEREIRA et Mme GRIMON (délégués de parents).

Invités :

- Mme BRETON (ATSEM).

1. Evolution des effectifs :

M. BONNIER confirme l'évolution des effectifs qui avait été évoquée au précédent conseil d'école. Le départ de 16 CM2 contre potentiellement 8 inscriptions en petite section (soit au mieux un effectif de 63 élèves contre 71 aujourd'hui) donne peu d'espoir de conserver les quatre classes à la prochaine rentrée. Mme BRULANT a déjà pris contact avec le maire de CRAMANT et avec le directeur de l'école à ce sujet. La décision de fermer ou non une nouvelle classe sera prise au mois de mars.

2. sécurité :

- Exercice attentat-intrusion :

M. BONNIER a dressé le bilan de l'exercice attentat-intrusion en précisant qu'un travail a été effectué en amont auprès des élèves pour une meilleure identification des différents signaux : l'alarme incendie installée dans l'école ; la corne de brume pour les risques majeurs de type confinement ; le sifflet électronique pour se réfugier dans les classes (coups longs); sifflet électronique pour un scénario de fuite (coups courts et répétés). Les enfants commencent donc à bien distinguer les différents signaux, désormais.

Des dysfonctionnements lors des entraînements et de l'exercice officiel ont été néanmoins signalés : l'allée qui mène à la grille d'entrée de la cour élémentaire forme un goulet d'étranglement. Pour davantage d'efficacité, il faudrait installer un système d'ouverture électrique à l'intérieur de la cour quelques mètres avant l'entrée (et faire la même chose dans la cour maternelle) ; il conviendrait également de tracer une ligne blanche quelques mètres avant le portillon afin que les élèves ne franchissent pas une limite tant que le portillon n'est pas ouvert.

Concernant « le jeu du dortoir » en maternelle, il s'est déroulé dans un climat non anxiogène pour les enfants, même s'il faut reconnaître qu'il est difficile d'obtenir à cet âge un silence complet durant plusieurs minutes.

- Exercice de confinement (risques majeurs) :

Un exercice sera réalisé avant le 7 avril selon un scénario proposé par le ministère de l'éducation nationale. A ce propos, M BONNIER a demandé la mise à disposition de bouteilles d'eau et de scotch dans la salle de confinement. Mme LECLERT demande à ce que les piles de la radio soient vérifiées.

3. Travaux :

- les travaux de réparation de la corniche de l'ensemble du bâtiment (maternelle et élémentaire) doivent démarrer pendant les vacances de février.
- M. BONNIER réitère sa demande à la mairie de Cramant afin de sécuriser les plinthes cassées saillantes (et donc dangereuses) du couloir de l'école élémentaire. M. GERALDY s'interroge sur le niveau de dangerosité de l'état actuel du couloir du bâtiment de l'école élémentaire mais M. BONNIER insiste sur le fait que si des adultes ne risquent peut-être pas grand-chose, des enfants au comportement imprévisible par nature, susceptibles de courir ou de se pousser dans les couloirs, peuvent se blesser en tombant sur ces plinthes. Il est donc nécessaire selon lui, à défaut de changer les plinthes, de sécuriser les endroits qu'il juge dangereux. Mme PACHOLSKI a demandé si un devis pour refaire les plinthes avait été établi, M. GERALDY a répondu par la négative.
- Le problème de dysfonctionnement de la sonnette de la garderie a été signalé et la réparation est en cours.
- M. BONNIER et les enseignants remercient la mairie pour les solutions rapidement apportées aux radiateurs qui ne chauffaient guère (dans les classes) ou plus du tout (dans le réfectoire) ; les nids de poule dans la cour de l'école élémentaire ont bien été rebouchés et le local demandé par les enseignants pour ranger le matériel de sport a été vidé et est opérationnel (lampe changée). Mme BARBIER confirme que les panneaux en liège commandés pour les affichages dans le couloir ont enfin été livrés et vont donc être installés. Les baguettes d'angle dans la cantine ont également bien été posées.

4. Matériel informatique dans l'école :

M. BONNIER rappelle une nouvelle fois les problèmes récurrents des TNI dans les classes, à l'exception de celle de Mme BUKWA qui remercie la mairie pour le remplacement son ancien TNI par celui plus récent qui ne servait plus dans l'ancienne quatrième classe de l'école élémentaire. Il n'y a donc plus pour sa part de problème de luminosité. Cependant, les soucis d'interactivité des stylets posent toujours problème dans les trois autres classes. Mme BARBIER a annoncé avoir élaboré un devis avec l'entreprise New Line visant l'achat de trois nouveaux TNI, ce devis s'élevant à 17 194 € (comprenant l'installation des tableaux et des ordinateurs associés). Elle rajoute cependant qu'il faut avant tout changer le réseau internet de l'école qui n'est plus du tout adapté. La mairie espère que tout sera opérationnel pour le prochain mois de septembre.

5. Projet bibliothèque :

Du fait d'un défaut de communication entre la mairie et l'école, le plan bibliothèque a connu du retard, mais est bien en cours. Les livres et les meubles seront commandés courant mars. M. BONNIER a rappelé le budget dont l'école bénéficie pour renouveler son stock de livres et l'achat de mobilier : 300 € de la mairie, 1 500 € par l'éducation nationale et 1900 € de don d'une association locale (l'ACMC) avant sa clôture définitive.

6. Dysfonctionnements liés aux heures de fermeture des grilles :

M. BONNIER a constaté une nouvelle fois que des parents en retard continuaient à faire passer leur enfant par-dessus la grille fermée (au lieu de suivre la procédure signalée en début d'année). Enfin, certains parents ne préviennent pas immédiatement l'école en cas d'absence de leur enfant. Le directeur a donc rappelé les différents moyens à disposition des parents pour prévenir au mieux l'école de l'absence des élèves : cahier rouge de liaison, message téléphonique ou courrier électronique ; ce dernier moyen de communication ne doit pas être cependant être utilisé à l'exclusion des deux autres précédemment cités, le directeur et les enseignants n'ayant pas forcément le temps de consulter leur messagerie électronique pendant la journée de classe.

7. Projets et événements de l'année :

- M. BONNIER a rappelé le projet de classe transplantée « Histoire en Hauts de France » qui se déroulera du lundi 19/06/23 au mercredi 21/06/23, soit toujours 3 jours et 2 nuitées pour les élèves du CP jusqu'au CM2. Le coût global par enfant est toujours de 335 € avec la répartition financière suivante :
- 100 € à la charge des mairies ;
- 100 € à la charge de l'Association des Amis des Ecoles
- 15 € à la charge de la coopérative scolaire ;

- 120 € à la charge des familles.

Mme THIEME a annoncé que la vente de chocolats a permis de récolter 1 065 € (sur les 4 2145,15 € de vente, frais de transport inclus).

- les élèves de maternelle participeront à deux sorties scolaires :

- Visite de l'éco-musée d'Oeuilly le 4 avril, où les élèves visiteront l'école d'autrefois et seront initiés à la fabrication du pain ;
- Visite de la ferme pédagogique de Liart (Ardennes) le 30 juin, où les enfants participeront notamment à un atelier de fabrication de fromage.

- Les élèves du CP jusqu'au CM2 iront également à l'éco-musée d'Oeuilly le 11 avril ; cette même journée, ils visiteront aussi le musée Scènes de Vies 14-18, à Mareuil sur Ay.

Il est à noter que pour ces trois sorties à la journée, il sera demandé 10 € par enfant aux familles, le reste étant financé conjointement par les mairies et l'Association des Amis des Ecoles.

- Ces mêmes élèves participeront également à la randonnée Scolarando organisée par l'USEP, à Vertus, le 16 mai. Le bus sera financé par l'Association des Amis des Ecoles.

- Les élèves du CE2 au CM2 devraient participer à nouveau à un cycle handball en dernière période, la rencontre annuelle à Avize étant programmée le 16 juin 2023.

- M. BONNIER a demandé la réservation de la salle des fêtes les 22 et 23 juin 2023 à l'occasion de la kermesse de l'école.

- Mme LECLERT a soulevé l'idée de la réalisation d'une fresque sous le préau par une artiste ukrainienne, Alina PENZOVA. Les enseignants retiennent cette idée mais non sans rappeler qu'il est important selon eux d'associer les enfants à un tel projet.

8. Questions diverses des délégués de parents :

- Les délégués de parents ont demandé si les dons de jouets ont bien été livrés à l'école maternelle. Monsieur Patate a bien été réceptionné mais il manque encore des poupons ainsi que des accessoires (baignoires).

- Les parents d'élèves ont soulevé une nouvelle fois leur besoin d'être rassurés au sujet d'une rumeur qui évoque une prochaine fermeture de l'école. M. BONNIER a lu un extrait du procès verbal du précédent conseil d'école qui démentait fermement la véracité de telles rumeurs.

- Il a été évoqué la possibilité d'attribuer un nom à l'école primaire de CRAMANT. Pour l'instant, cette dénomination n'est pas encore prévue.

- Les parents délégués ont demandé s'il était possible d'envisager un tarif dégressif au profit des fratrines aussi bien pour la cantine que pour le périscolaire.

9. Projets de l'association des Amis des Ecoles :

Les Amis des Ecoles ont évoqué les événements à venir susceptibles de financer les futurs projets de l'école :

- la Boum des Enfants, organisée le 4 mars ; des tickets de tombola seront distribués avant les vacances et les lots seront remis à l'occasion de la Boum des enfants le samedi 4 mars ;

- une randonnée, dont la date est à définir ;

- un marché aux fleurs programmé au début du mois de mai ;

- la création et la vente d'étiquettes ;

- la tenue d'une buvette du 12 au 14 mai pendant la fête foraine de Cramant ;

- l'organisation de la kermesse le 23 juin.

Le directeur de l'école élémentaire
M. BONNIER

